

N° 5

Automne 2015

Chatelain@chateaugontier.fr
www.chatelain.mairie53.fr



Mairie de Châtelain
14, rue principale
mardi - jeudi - samedi
9h – 12h
02 43 07 22 09

A vos agendas ...

Vendredi 16 octobre

LOTO organisé par l'école de Châtelain

Salle des fêtes de
Villiers Charlemagne
(Financement du voyage scolaire)
Tél : 02 43 47 68 26

Mercredi 2 décembre

Heure du conte Bibliothèque 15h30

Dimanche 6 et 13 décembre

Élections régionales de 08h00 à 18h00

Samedi 12 décembre

Chants de Noël Créations théâtrales

Par les enfants
De l'école Ste Thérèse
Le matin

Dimanche 13 décembre

Randonnée pédestre à Châtelain 14h00

avec l'association Mil'pat
Départ place de l'église

Vendredi 25 décembre

Messe de Noël 10h45 Eglise Châtelain

Bibliothèque

Fermetures exceptionnelles :

- Mercredi 11 novembre,
- Mercredi 23 décembre,
- Samedi 26 décembre,
- Mercredi 30 décembre.
- Samedi 02 janvier 2016

EDITO du Maire

« Baisse des dotations » : On en parle beaucoup depuis quelques mois, chacun d'entre nous est concerné, même si les mécanismes de la vie publique ne sont pas toujours faciles à appréhender aujourd'hui.

Pour fonctionner et en compensation des charges qu'elle assume, chaque commune reçoit de l'Etat des «dotations », autrement dit des aides publiques. Ces aides nationales vont baisser très fortement (de 30%) et très brutalement (2015-2017) afin de participer à la réduction du déficit de l'Etat français.

Concrètement pour Châtelain, c'est plus de **55 000€ de ressources en moins d'ici 2017**. C'est sans compter les nouvelles charges non compensées et les multiples normes imposées : Nouvelles Activités Périscolaires (1 850€), Instruction des droits du sol (prévisionnel 3 000€ en 2016), Mise en accessibilité des bâtiments communaux (20 500€ sur 3 ans)...

Les solutions alternatives sont peu nombreuses, alors même que notre capacité d'autofinancement est nulle :

- Diminuer nos dépenses de fonctionnement par la mutualisation, mais les économies ont leur limite,
- Mise en veille de l'investissement, c'est déjà le cas depuis 1 an (impact sur les entreprises locales et l'emploi),
- Report des réfections de voirie et de la toiture de l'église (pourtant nécessaires),
- Augmentation des tarifs des services communaux (cantine, salle des fêtes),
- Réduction des subventions accordées aux associations,
- Hausse des impôts locaux (personne ne le souhaite).

Au bout de la chaîne, c'est nous Castellinois, qui en supporterons inévitablement les conséquences.

Notre souhait à nous élus : Rediscuter l'ampleur de cette baisse et obtenir un allongement de calendrier de l'effort demandé, surtout pour les petites communes.

C'est pour cela que nous nous sommes mobilisés le 19 septembre. Je remercie vivement tous ceux qui ont signé la pétition.

Vous pouvez encore le faire sur : <https://www.change.org/p/l-appel-du-19-septembre-pour-toutes-les-communes-de-france>



Laurence DESCHAMPS,
J'aime ma commune.

Site Internet

Il fait peau neuve !

N'hésitez pas à le découvrir et à nous faire part de vos idées.

Rendez vous sur : www.chatelain.mairie53.fr

Nouveau sur la commune : Dépanne PC 53



Panne informatique,
Infection par un virus,
PC trop lent,
Perte de données,
Besoin de formation sur
logiciels

Ces problèmes peuvent trouver une solution localement avec Jérôme HERBERT.

Père de 3 enfants, installé depuis 15 ans au lotissement des Vallées à Châtelain, riche d'une expérience de 8 ans dans le domaine informatique, il saura trouver les solutions adaptées à vos besoins (devis gratuit).

Du lundi au samedi de 8h00 à 19h00 au 06 30 79 00 32

mail : depannepc53@outlook.fr

<http://depannepc53.e-monsite.com>

Conseil des Jeunes du Pays de Château-Gontier

La Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier a mis en place, cette année, un Conseil de Jeunes nommé ESPRIT 15/25. Le lancement de ce projet est positif puisqu'une vingtaine de jeunes sont devenus membres actifs de ce conseil.

Petit rappel : il faut avoir entre 15 et 25 ans et être domicilié dans la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier pour faire partie du conseil. Il n'y a pas de date butoir pour le dépôt des candidatures, les jeunes peuvent intégrer ESPRIT 15/25 tout au long de l'année.

Renseignements :

Adeline BARRE et Noémie GAUDUCHON

Coordinatrices du Conseil de Jeunes ESPRIT 15/25

02.43.09.50.52 - esprit15-25@ccpcg.fr.

Préservons NOTRE PATRIMOINE

De nouvelles dégradations ont été constatées ces dernières semaines :

- Intrusions au hangar rue d'Anjou (propriété pourtant fermée et interdite au public)
- Jets de pierres nécessitant des réparations :
 - Vitrail à l'église,
 - Vitre du local communal, espace Robert Cribier,
 - Vasque brisée sur un lampadaire du lotissement des Vallées.

Toutes ces incivilités ont un coût et nous obligent à faire des choix dans les priorités de travaux.



Sans pesticides naturellement

À Châtelain, on invite la verdure

La commune a choisi de limiter l'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien de ses espaces verts. L'utilisation de ces produits est de plus en plus contraignante et présente des dangers pour la santé et l'environnement.

Ce choix entraîne notamment un changement des pratiques d'entretien qui n'est en aucun cas un abandon ou une négligence.

Ces nouvelles pratiques bouleversent nos habitudes et doivent s'accompagner d'une meilleure acceptation des herbes naturelles sur l'espace public.

L'acceptation de la végétation spontanée est la première étape vers un environnement de meilleure qualité !

L'entretien des pieds de murs et des trottoirs est à la charge des riverains.

L'utilisation des pesticides présente des dangers pour la santé et l'environnement. C'est pourquoi, nous aimerions que chacun désherbe manuellement ou thermiquement (par exemple avec de l'eau chaude) devant chez soi.

Un petit désherbage propre (sans produits phytosanitaires), c'est un grand geste pour notre planète !

« Eco-malin » : Vous pouvez recevoir le bulletin trimestriel sur votre messagerie électronique, en communiquant votre adresse mail à la mairie.

ETAT CIVIL

Naissances : Johann SABLÉ le 25 juin,

Elina SAXE le 26 juin

Mariage : Elodie DEVERE et Ludovic RIO